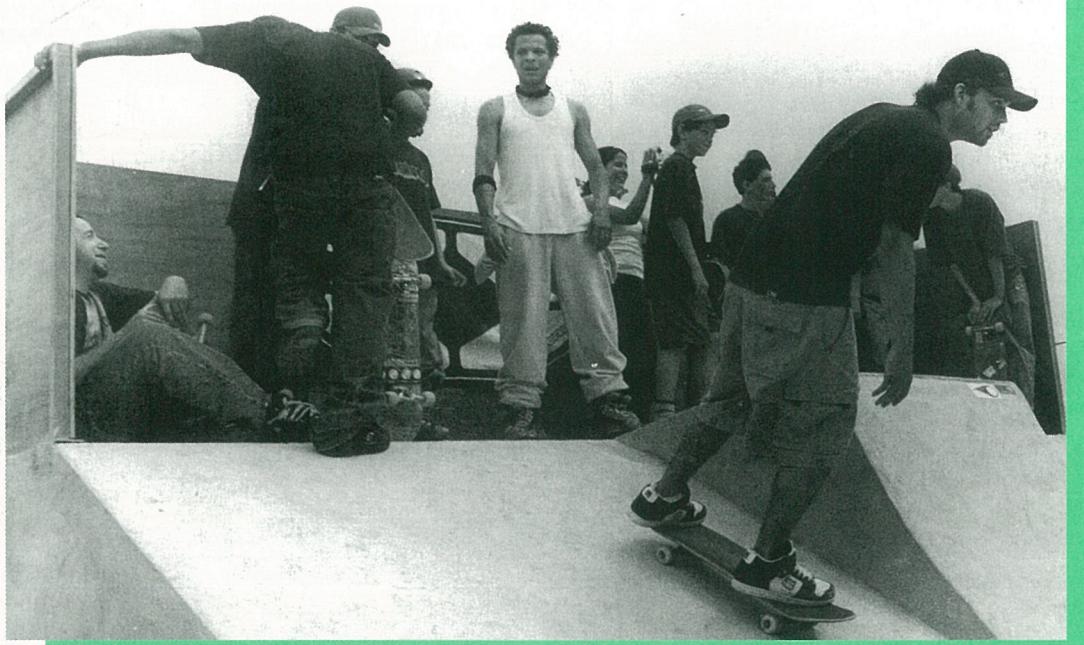


Mouthiers

Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	
du 7 juin 2002.....	p 2
Du côté de l'école maternelle.....	p 3
Horaires d'été	
au secrétariat de mairie.....	p 3
Prévention santé.....	p 3
Métamorphoses	
du champ de foire.....	p 4
Enquête publique pour	
la révision du plan	
d'occupation des sols.....	p 5
Centre de loisirs.....	p 6
Fnaca.....	p 6
CERCLE des AÎNÉS.....	p 6
Sentiers de Boëme	p7
Les monastéros	p7
Etat Civil	p 8
Agenda.....	p 8



Ça roule pour le skatepark (Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE :

Une nouvelle année scolaire vient de se terminer.

Après avoir œuvrer en 1994 pour sauver une classe de maternelle, nous avons subi la fermeture d'une classe élémentaire en 2000.

Notre politique en faveur des logements, (création de 8 logements sociaux habités depuis février dernier, réalisation de deux premières tranches d'un lotissement privé à la tonnelle) porte maintenant ses fruits.

Les nombreuses inscriptions déjà enregistrées pour la rentrée prochaine, par Murièle QUIRAS, directrice de l'école maternelle, ne nous permettent plus de gérer l'acceptation des enfants hors commune comme par le passé. Depuis de nombreuses années, un accord tacite existe avec notre commune voisine de PLASSAC et nous accueillons jusqu'à ce jour les enfants en école maternelle, ils regagnaient ensuite la commune d'origine pour l'école élémentaire.

Cette situation risque d'être remise en cause dans l'avenir.

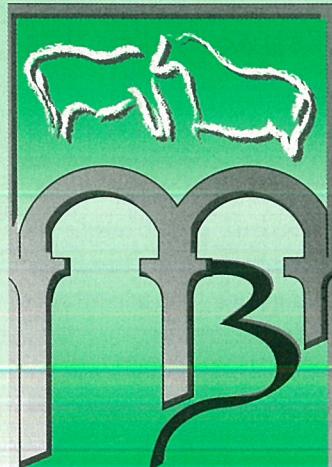
Au sein même de notre commune, nous allons devoir fixer des priorités en fonction de l'âge des enfants.

Ainsi, nous ne pourrons accueillir les moins de trois ans qu'en fonction des places disponibles. Nous devons en effet penser aux arrivées en cours d'année scolaire ; la dernière tranche du lotissement « la tonnelle » comporte 19 lots et certains pavillons peuvent être habités avant les vacances prochaines. Si les familles souhaitent scolariser leurs enfants sur site, nous devons prévoir des possibilités d'accueil.

Une nouvelle directrice va prendre ses fonctions à l'école élémentaire en remplacement de Monsieur CARRIER. Un grand merci à Louis Paul pour son investissement à nos côtés pendant toutes ces années et nos lui souhaitons une très bonne retraite.

Nous espérons que nos jeunes étudiants ne sont pas trop stressés à cette époque difficile d'attente de résultats aux divers examens.

Nous souhaitons de très bonnes vacances à chacun d'entre vous.



**N° 214
ÉTÉ
2002**

ÉLECTIONS

LÉGISLATIVES

Résultats 1er tour

	mairie	école	Mouthiers
Inscrits	812	1076	1888
Votants	497	726	1223
Exprimés	485	715	1200
Viollet	162	230	392
Courtois	10	7	17
Leroy	47	71	118
Siri	1	7	8
Bolvin	128	155	283
De Prat	28	54	82
Bouchaud	10	13	23
Bourgogne	22	17	39
Dumeix	12	21	33
Bamas	11	22	33
Hernandez	5	7	12
Révéreault	49	111	160
Blancs Nuls	12	11	23

Résultats 2ème tour

	Inscrits	Votants	Exprimés	Viollet	Bolvin	Blancs	Nuls
	812	1076	1147	389	259	21	26
				621			47

Prochaine réunion publique du Conseil municipal

3 juillet 2002 à 20 H 30

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 7 juin 2002

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

La commission administrative chargée de la préparation des listes et des élections prud'homales est constituée comme suit :

Président : Mme FORGERON Cécile

Délégués du Tribunal de Grande Instance : M.SOULARD Claude (titulaire), Monsieur DENAUD Paul (suppléant)

Délégués du Préfet : Mme RIVET Raymonde (titulaire), Mme DEDIEU Éliette (suppléante)

Électeurs employeurs : M. MAURICE Régis (titulaire), M.RÉVÉREULT (suppléant)

Électeurs salariés : M.VINSONNAUD Patrick (titulaire), M.BARBE Hugues (suppléant)

Représentants syndicaux : M. NADAUD Alain (titulaire), M. HACQUARD Alain (suppléant)

Représentant de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle : Mme DUPONT H.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR EDF

Le Conseil Municipal, selon les dispositions du décret du 26 mars 2002 relatives à la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution de l'électricité, fixe à 200,58 euros la redevance annuelle due par EDF à la Commune.

PLAN DE LA COMMUNE

Monsieur Révéreault est chargé de contacter différentes sociétés spécialisés dans les plans de communes ou de quartiers qui pourraient être apposés dans plusieurs endroits de la Commune.

IMMEUBLE DE LA GARE

Le Conseil Municipal décide de relancer la SNCF pour l'acquisition de l'immeuble de la gare.

LOTISSEMENT LA TONNELLE

Le lotisseur demande :

- la prise en charge par la Commune de la consommation de l'éclairage public
- l'entretien des espaces verts.

Le Maire précise que la Commune prend déjà en charge la consommation électrique de l'éclairage et le Conseil Municipal n'accepte la prise en charge de l'entretien des espaces verts par la Commune, qu'après échéance de la garantie des plantations par le paysagiste les ayant réalisées.

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF QUALIFIÉ

Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste d'agent administratif créé le 1er janvier 2002 et de créer un poste d'agent administratif qualifié à compter du 1er juin 2002, au secrétariat de la mairie.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal fixe les loyers mensuels des logements communaux situés au 55 bis, rue de la Boème. Soit, charges non comprises, 320 euros pour le T4 et 280 euros pour le T3

LA CHARENTE VUE DU CIEL

Suite à la proposition de la Charente Libre, le Conseil Municipal décide de passer commande de 10 exemplaires de l'ouvrage regroupant les photographies aériennes de la Charente, au prix unitaire de 25 euros. Ces ouvrages seront mis à disposition de la bibliothèque municipale, de la mairie, des écoles, de la MJC, du Foyer Résidence ...

COMMUNICATION AVEC LES JEUNES

Un groupe de travail composé de Mmes FORGERON, PORTE, LHOMME et de MM. CHARRIER, TROUSSICOT, CARTERET est constitué afin d'ouvrir un débat et de communiquer avec les jeunes de la Commune, les parents et les bénévoles d'associations.

DU COTÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Dans le cadre d'un projet commun de découverte du patrimoine local, les enfants du CP et de l'école maternelle ont profité de l'intervention de Madame Lacourarie du service patrimoine de la ville d'Angoulême.

Ils ont appris, entre autres, la formation des falaises de Mouthiers.

A Forge, Mr de Beaucé a présenté l'eau sous ses différents rôles dans la vie de tous les jours.

La visite des jardins a complété leurs découvertes.

Après un pique-nique sur la place du champ de foire, ils ont pu visiter la Chaire à Calvin puis retrouver la rivière dans les tourbières.

Quelle bonne journée !

Un grand merci aux parents accompagnateurs, à Monsieur et Madame de Beaucé pour leur accueil chaleureux et instructif et au centre social pour l'intervention du service patrimoine à l'école.



C'EST L'ÉTÉ...

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Du 15 juillet au 2 août

ouverture de

8 H 30 à 12 H 30

de 14 H à 17 H

Du 5 au 30 août

de 8 H à 18 H

Sauf les mercredis 14, 21, et 28 août

de 8 H 30 à 12 H 30

de 14 H à 18 H

PRÉVENTION SANTÉ

Article paru dans une revue d'information professionnelle dans le secteur médical concernant les canettes de boissons (coca, sprite, orange, bière, etc...)

« Une dame est décédée récemment dans des circonstances absurdes. Elle était partie en bateau avec des amis et avait mis des canettes de boissons dans le réfrigérateur du bateau. Le lendemain, elle était hospitalisée et décédait le lendemain.

L'autopsie a révélé qu'il s'agissait d'une leptospirose fulgurante causée par une canette d'une boisson qu'elle avait prise sans verre.

L'examen des canettes a confirmé qu'elles étaient infectées par de l'urine de rat. La personne n'a probablement pas nettoyé la partie supérieure de la canette avant de la boire et celle-ci était contaminée par de l'urine sèche de rat qui contient des substances toxiques et mortelles.

Les boissons en canettes et autres aliments de conditionnement similaires sont stockés dans des entrepôts qui sont souvent infestés de rongeurs, et sont ensuite transportés jusqu'à leur lieu de vente sans faire l'objet d'un quelconque nettoyage.

Chaque fois que vous achetez une canette, lavez consciencieusement la partie supérieure avec de l'eau et un détergent avant de la mettre au réfrigérateur.

Suivant une étude réalisée par Inmetro (Espagne) le couvercle des canettes de boissons sont plus contaminés que les toilettes publiques.

L'étude montre que la quantité de germes et de bactéries sur les couvercles des canettes est telle qu'il est absolument indispensable de bien les nettoyer avec de l'eau et un détergent. »

MÉTAMORPHOSES DU CHAMP DE FOIRE



Enquête publique relative à la modification du Plan d'Occupation des Sols.

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique relative à la modification du Plan d'Occupation des Sols.

Par arrêté du 31 mai 2002, le Maire de MOUTHIERS-SUR-BOEME a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols.

A cet effet, Monsieur Jean-Pierre MERLE, domicilié 8, rue de Bécheline 16710 - SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE, lieutenant colonel de gendarmerie en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera en mairie du 21 juin 2002 au 22 juillet 2002, aux jours et heures habituels d'ouverture de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 14 heures à 18 heures.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les vendredi 21 juin 2002 de 9 heures à 12 heures, mercredi 10 juillet 2002 de 15 heures à 18 heures et lundi 22 juillet 2002 de 15 heures à 18 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.O.S. pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante :

MAIRIE DE MOUTHIERS/BOEME

8, place du champ de foire 16440 - MOUTHIERS-SUR-BOEME.



PERMANENCES DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

MARDI
de 13 H 15
à 14 H 30

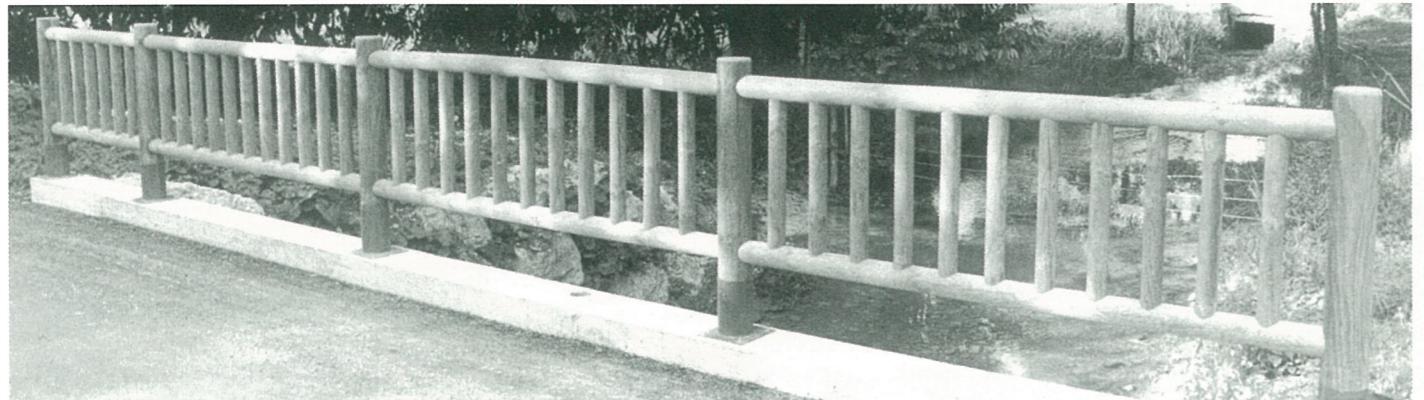
CENTRE DE LOISIRS

Fête du Centre de Loisirs à la salle polyvalente

à partir de 18 heures.

Le spectacle des petits aura pour thème
« les gaulois et les romains » avec Astérix et Obélix
Les grands présenteront un conte musical.

Venez nombreux



CERCLE DES AÎNÉS

Le Club des Aînés de Mouthiers organise une sortie
d'une journée dans le Médoc le jeudi 5 septembre 2002.

Départ de MOUTHIERS à 7 heures.

Les personnes intéressées devront s'adresser au secrétariat :
Mme Jacqueline BROUILLET au 05.45.67.92.95
avant le 5 août 2002.

Le Club des Aînés de Mouthiers organise un car pour la participation
au rassemblement départemental d'une journée à JARNAC

Pour tout renseignement, s'adresser à la secrétaire :
Mme Jacqueline BROUILLET au 05.45.67.92.95

JOURNÉE DÉTENTE F.N.A.C.A.

La journée détente organisée par la FNACA a connu un vif succès malgré un temps menaçant le matin. Dès 7 heures 30, les premiers pêcheurs sont venus repérer leur emplacement et ont particulièrement apprécié les ventrèches et autres casse-croûte qui étaient à leur disposition.

A 13 heures, les fidèles se sont joints à nous autour d'un repas très familial. L'après-midi s'est poursuivie par un concours de pétanque qui a lui aussi été couronné de succès. Certains se sont même retrouvés pour quelques parties de cartes.

Le Comité FNACA tient à remercier tous les commerçants et forains qui, grâce à leur générosité, ont permis de récompenser toutes les personnes qui ont participé à cette très agréable journée.

JEUDI

1er

AOÛT

JEUDI
5
SEPTEMBRE

MARDI
10
SEPTEMBRE

ESCALADE, LE CLUB QUI MONTE LES MONASTÉROCS

Championnat départemental et coupe des 2 Charentes 2002 CD-FFME

Première compétition et participation de l'équipe des monastérocs au championnat départemental ouvert en Open à la coupe des 2 Charentes 2002 organisé par le Comité Départemental et Régional FFME dans la catégorie des microbes (93-94), poussin(e)s (92-91), benjamin(e)s (90-89).

5 compétitions inscrites au calendrier 2002 : Angoulême, Barbezieux, Germignac, La Rochelle et Gémozac.

Principe des rencontres : 5 compétitions Open dont les meilleurs résultats de 4 participations sont retenus pour effectuer le classement général de la coupe des 2 Charentes.

Sur 5 Monastérocs engagés : Mathilde POIGNAT, Thibault ROBERT, Clément BODI-NAUD (catégorie microbes) Adrien TOURNEUR (catégorie Poussins) Audrey JUINIER (catégorie Benjamines) 3 Monastérocs se sont illustrés lors des différentes rencontres dans la catégorie Microbes et sont montés à plusieurs reprises sur le podium.

Nous les félicitons vivement et les encourageons à poursuivre leurs efforts pour 2003. Bravo les petits et encore merci de nous avoir fait vibrer au rythme de vos réussites respectives, merci aux parents qui, tout au long des compétitions ont souffert et transpiré autant que nos jeunes compétiteurs.



RANDONNER AVEC SENTIERS DE BOÈME

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Sam.8	Dom et M.Madel.		week-end aux Monts de Blond			
Dim.9	LECHAT		Logement à La Bachellerie			
Sept.	05.45.67.93.42		Infos ultérieures			
Dim. 15	Jean LATHIERE	13 h 30	MOUTHIERS			6,5
Sept.	05.45.67.92.53		Après la rando : calendrier du trimestre et pot			

BALADES DU MERCREDI

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous :
14 heures sur le champ de foire

*Sentiers
de
Boëme*

SEPTEMBRE
11
25

ETAT CIVIL

Naissances :

24 mai : Amandine BORDE « Gersac »
30 mai : Clément DAVY 40, rue de la Boëme

Mariages :

15 juin : Philippe BOUCARD et
Nadège BUZARD « le Rosier »

Décès :

30 mai : Gérard BRÉGEAS,
7, route de Fouquebrune
11 juin : Yvette NOMPEX
« le Grand Guillon »

Sur votre agenda...

JUILLET

3 : FÊTE DE LA GRS

4, 5 ET 6: FESTIVAL DE LA VOIX

AOÛT

1ER : FÊTE DU CENTRE DE LOISIRS

10 : DON DU SANG À BLANZAC

SEPTEMBRE

15 : CONCOURS DE PÊCHE DU COMITÉ DES FÊTES

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi, de 20 heures à 9 heures téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême. Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, consulter la presse, page départementale.

~ MÉDECINS DE GARDE ~ JUILLET

7 : DR COMUZZI ROULLET 05.45.66.42.95

14 : DR MISCHO LINARS 05.45.91.23.24

21 : DR CORBEL NERSAC 05.45.90.59.00

28 : DR DELAGE ST-MICHEL 05.45.91.42.25

AOÛT

4 : DR PELLETIER LA COURONNE 05.45.67.19.39

11 : DR BOURRIQUEN ST-MICHEL 05.45.91.42.25

15 : DR FREDERIC LA COURONNE 05.45.67.25.17

18 : DR GIRAUD VOEUIL 05.45.67.86.82

25 : DR CAVARD LA COURONNE 05.45.67.24.23

SEPTEMBRE

1ER : DR FORGEAUD NERSAC 05.45.90.60.77

8 : DR BRANGER LA COURONNE 05.45.67.19.39

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Correction : Christine DISCOUR Photos : Alain PORTE
Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

**Le prochain
bulletin**

Il paraîtra début septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 10 août

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 octobre pour le n° de septembre). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.



CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

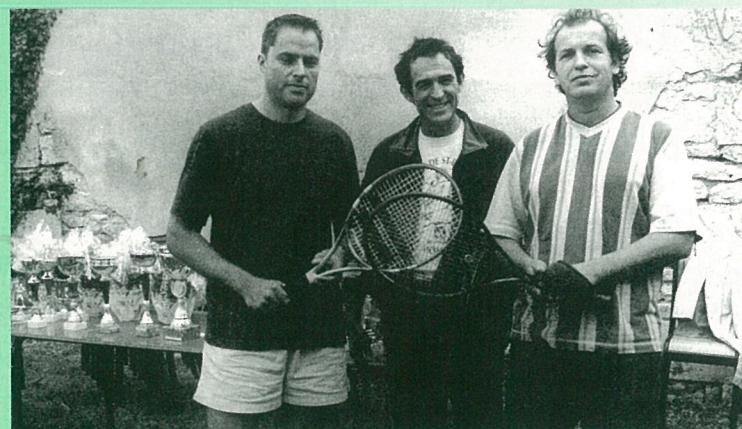
Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Que dire de plus ? Ils aiment le ballon et le SCM est agréablement dirigeable !



Centre social : le dire par l'image, ça l'affiche bien !



Tournoi de tennis, set à dire...réussi ! (Photos Alain PORTE)